

Ven. 13 Déc. 24	Marseille
Durée	1 jour (7h)
Horaires	9h - 17h
Tarif	725 € HT adhérent 900 € HT non adhérent * déjeuner inclus

Modalités d'évaluation des acquis	Exercices pratiques
Public	Exploitants d'installation soumises à l'EU-ETS 4, directeurs, responsables environnement, ingénieurs conseil, vérificateurs, inspecteurs des ICPE
Pré-requis	Connaissance de base sur le système d'échange de quotas

Objectifs

- Appréhender les enjeux réglementaires de la phase 4 de l'EU-ETS
- Comprendre les exigences de la phase 4 en matière de surveillance et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre
- Satisfaire aux exigences relatives à l'élaboration ou la modification du plan de surveillance des émissions

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Expert du CITEPA

Programme

1. Contexte réglementaire

- Phase 4 : contexte général, état d'avancement réglementaire (allocations provisoires, mise à jour des référentiels),
- Exigences (« allocation dynamique »), démarches, échéances, cycle de conformité.

2. Règles d'allocation en cours de période

- Données annuelles à collecter (pour la déclaration des niveaux d'activité par sous-installation) pour les installations en place et les nouveaux entrants,
- Le plan méthodologique (PMS) de surveillance : élaboration et critères de modification et demandes de dérogation.

3. Mise en œuvre pratique : exemples

Le formateur du CITEPA s'attachera à présenter les documents à compléter par les exploitants (fichiers de demande d'allocation de quotas à titre gratuit) à travers différents cas pratiques, afin d'illustrer le propos réglementaire. Des exemples permettront également de guider les participants sur les points particuliers et sur les pièges à éviter.

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons de vous munir de votre ordinateur portable (nous informer en cas d'impossibilité)

Livrable

Support de formation numérique

Matériel nécessaire

Afin de profiter au mieux de notre formation, nous vous recommandons de vous munir de votre ordinateur portable (nous informer en cas d'impossibilité). Un accès internet WI-FI est prévu dans la salle de formation.